

## Poste de Conseiller pédagogique généraliste – Circonscription de Moulins 1

IMPLANTATION DU POSTE	<p>Un appel à candidature est lancé pour le poste de conseiller pédagogique généraliste de la circonscription de Moulins 1. Le poste est implanté sur Yzeure. La zone d'exercice est la circonscription de Moulins 1, qui comprend 62 écoles réparties sur le bassin de Moulins.</p>
CONDITIONS D'EXERCICE	<p>Membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique de circonscription (CPC) est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspectrice de l'Education Nationale (IEN) dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la circonscription arrêté par l'inspectrice.</p>
MISSIONS	<p>Le CPC assure ses missions au sein de la circonscription mais également dans le cadre de tâches déterminées par les équipes départementales. Les différents dossiers (maternelle, maîtrise de la langue, éducation artistique et culturelle, ...) sont répartis en concertation au sein de l'équipe en début d'année scolaire.</p> <p>Le CPC seconde l'IEN dans la mise en œuvre des priorités ministérielles et départementales en liaison avec les partenaires.</p> <p>Le CPC généraliste anime, impulse et forme les enseignants.</p> <p>Dans la circonscription, il participe activement à l'organisation et à la conduite des actions de formation, notamment l'accompagnement des enseignants stagiaires et débutants (FSE, T1, T2). Il est chargé d'actions et de dossiers dont il est amené à rendre compte à l'IEN, ces dossiers pouvant revêtir un caractère pédagogique ou administratif. Il assure le lien avec des structures culturelles implantées sur Moulins dans le cadre de l'EAC.</p> <p>Dans les écoles, il aide les équipes pédagogiques à la réalisation et au suivi des projets d'école, aux liaisons inter-cycles et inter-structures (maternelle-élémentaire et école-collège). Il les accompagne dans les innovations et les recherches pédagogiques. Il apporte son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels tels que le CAFIPEMF.</p> <p>Au plan départemental, il peut être amené à participer à la formation initiale et continue des enseignants. Il participe aux groupes de travail et est en communication avec les IEN en charge de ces domaines disciplinaires.</p> <p>La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des horaires scolaires. Il est en effet appelé à participer à des réunions de concertation, des temps de formation pouvant se dérouler le soir ou le mercredi après-midi.</p> <p>Il participe à la régulation de la circonscription et, dans ce cadre, il est amené à évaluer son action avec l'IEN.</p> <p>La circonscription de Moulins 1 comporte une zone géographique à la fois rurale et urbaine avec une partie des écoles en Réseau d'Education Prioritaire. Quelques écoles nécessitent des déplacements un peu plus longs sur les secteurs de Bourbon l'Archambault et de Lurcy-Lévis.</p>
COMPETENCES	<p>Sont recherchées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Des capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative.</li> <li>· Des capacités d'organisation et de gestion en raison de la diversité des missions.</li> <li>· Des qualités de discrétion, de confidentialité, d'exemplarité et de loyauté.</li> </ul> <p>· L'aptitude à travailler en équipe (avec l'IEN, avec les équipes d'écoles, avec les</p>

	<p>autres conseillers pédagogiques, avec les principaux de collèges, avec les partenaires institutionnels et associatifs).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· La disponibilité.</li> <li>. Une connaissance et une expérience des contenus disciplinaires des écoles maternelle et élémentaire.</li> <li>. Des compétences pour mobiliser les dispositions réglementaires et conseiller les écoles dans ce domaine.</li> </ul>
<p>MODALITES DE RECRUTEMENT</p>	<p>Sur entretien.</p> <p>Les candidatures, lettre de motivation plus CV, peuvent être adressées à la division des personnels <u>jusqu'au jeudi 18 juin inclus au plus tard</u>.</p> <p>Un double de la candidature sera envoyé à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Moulins 1.</p>